

Quand une association loi 1901 se transforme en entreprise privée encadrée par une philosophie sociale humaniste : la SCIC



AMORIFE International ou l'histoire de la transformation d'une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, non soumise à la TVA, en SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, sous la forme d'une SARL, Société Anonyme à Responsabilité Limitée, à capital variable, avec 12 associés.

Créée en 2006 par Claudio JACOB et Christine LORENZINI, l'association AMORIFE International fut d'abord une association de médiations conventionnelles et judiciaires dans le champ de la famille au niveau national et international. En 2009, l'association devient également centre de formation continue et se développe dans l'ensemble des champs de la médiation. *C'est bien la médiation qui reste le socle de toutes les bases et de la philosophie dont est issue la médiation familiale.*

Les activités s'étant diversifiées, le succès du DEMFI, Diplôme Européen en Médiation Familiale Internationale, des médiations civiles et commerciales, de l'analyse des pratiques professionnelles et de la supervision, la seule médiation familiale et les caractéristiques associatives trop ancrées vers le champ social



nuisaient au développement vers les entreprises, le monde du travail et le milieu juridique. **Aujourd'hui, en France, personne ne peut vivre exclusivement de la médiation familiale.** Le nouveau Président, Pierre GRAND, et l'ensemble des membres étaient conscients de la nécessité d'un changement d'organisation et personne ne voulait imaginer une Société où les actionnaires feraient la

loi au détriment de la déontologie et de l'éthique.

C'est ainsi que naquit, après moult recherches et de nombreux contacts, l'idée d'une entreprise privée encadrée par une philosophie sociale humaniste : la SCIC ! C'est une SARL avec un label coopératif d'intérêt collectif dont la majeure partie des bénéfices doit être réinvestie dans l'entreprise ou au bénéfice des

salariés, le tout étroitement contrôlé par un cabinet d'expertise comptable. Le label de SCIC, donné par le Préfet, est réévalué tous les 5 ans. Le choix d'une Société à capital variable permet une plus grande liberté de la part des associés et permet la modification des sociétaires au gré de l'évolution de chacun et de l'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'association est ainsi devenue SCIC AMORIFE International avec 12 associés à voix égalitaire, y compris le gérant, Claudio JACOB, dont la voix n'est pas prédominante.

Réinvestissement des bénéfices dans la société pour le bien collectif, ouverture au

monde de l'entreprise, liens conservés avec le monde social, contrôle extérieur de la gestion, égalité de traitement, voilà une philosophie qui convient parfaitement à la SCIC AMORIFE International qui a repris la Charte éthique élaborée auparavant.



Venez nous visiter sur notre site internet :

www.amorifeinternational.com

Siège social : 9, rue Jantet - 39100 DOLE

Tél. : +33 683 831 476

CLAUDIO JACOB

Directeur d'Amorife International



*La seule médiation familiale
et les caractéristiques
associatives trop ancrées
vers le champ social
nuisaient au développement
vers les entreprises,
le monde du travail
et le milieu juridique.*